

Jean-Philippe Namont.
« La Colonie et les Tchécoslovaques de France.
Sentiment d'appartenance, discours et relations de pouvoir (1914-1940) ».

Le sujet proposé pour cette communication, « La Colonie et les Tchécoslovaques de France », vise à reprendre les principales conclusions d'une thèse de doctorat que j'ai soutenue il y a un an, en cours de publication à l'Institut d'Etudes Slaves. Pour cela, je resserrerai mon propos autour de trois notions-clés, combinées et exploitées dans ce travail, sentiment d'appartenance, discours et relations de pouvoir, qui renvoient au lien qu'établit la Colonie entre les Tchécoslovaques de France.

Sans doute faut-il préciser d'emblée qu'il ne s'est pas agi de faire une histoire de l'immigration tchèque et slovaque en France, mais de partir d'une institution, la Colonie, qui ambitionne de réunir les ressortissants tchèques, puis tchécoslovaques, installés en France. Il a donc fallu se demander qui étaient ces « Tchécoslovaques de France » susceptibles d'en être membres. Entrent dans ce cadre des ressortissants tchécoslovaques (depuis la fondation de l'Etat en 1918), de nationalité tchèque, slovaque, voire allemande, ruthène, roumaine, hongroise, présents en France depuis plus ou moins longtemps (avant 1914, depuis 1920, etc.), venus comme exilés politiques, travailleurs, individuellement avant 1914, ou collectivement à partir de la convention de 1920.

En parallèle, une « Colonie » se crée : cette structure réunit à partir de l'été 1914 deux associations tchèques parisiennes, le *Sokol de Paris* et *Rovnost*, pour organiser l'enrôlement dans la Légion étrangère de soldats tchèques et organiser l'entraide (aux profits des familles et de l'ensemble des compatriotes en France), notamment en délivrant des cartes d'identité tchèques. Après 1918, elle conserve cet objectif social mais entend alors former un réseau à l'échelle de la France toute entière en fédérant toutes les associations, tout en menant une action politique au profit de la Tchécoslovaquie, notamment en 1938-40. Les dates-bornes (1914-1940), correspondent donc à celles de la Colonie, emportée par la débâcle militaire du printemps 1940.

De quelles sources dispose-t-on pour traiter ce sujet ? Les archives de la Colonie elle-même ne sont disponibles que pour les années 1914-1918 (aux archives militaires de Prague, tandis que les documents postérieurs, déposés aux archives nationales slovaques en 1996, ne sont toujours pas consultables). Il faut donc, pour accéder à certains documents émanant directement de la Colonie de l'entre-deux-guerres, aller voir à Prague les fonds des ministères tchèques qui entretiennent des relations avec elle : ceux des Affaires étrangères, de la protection sociale ou encore de l'Education nationale, ainsi que celui de l'Institut tchécoslovaque pour l'étranger [*eskoslovensk_ Ustáv Zahrani_ní, _UZ*]. A Paris, la préfecture de police conserve de nombreux papiers issus de sa correspondance avec la Colonie des années 1914-1918, mais aussi des rapports du service des renseignements généraux souvent très précis.

Ces mêmes fonds nous renseignent souvent sur les associations affiliées à la Colonie, de même que certains cartons du ministère français de l'Intérieur, rapatriés de Russie et conservés au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau, ou du Service Historique de l'Armée de Terre de Vincennes (pour les archives des anciens volontaires de 1914). La fréquentation des archives départementales m'a aussi aidé (Paris, Pas-de-Calais, Yvelines ou Val-d'Oise par exemple). La découverte chez un particulier des archives d'une de ces associations, *Rovnost*, a constitué une heureuse surprise.

J'ai aussi beaucoup utilisé les journaux publiés par la Colonie, qui ont été une source précieuse tant pour mener une analyse du discours qu'elle véhicule que pour en savoir plus

sur la vie des associations locales. Diverses synthèses anciennes ou plus récentes, notamment publiées en tchèque et dont j'ai fourni, pour la plus importante, une traduction partielle en annexes¹, ont été un support essentiel. D'une façon générale et comme pour les archives, j'ai tenté de confronter les documents et la bibliographie disponibles en français et en tchèque.

Il a fallu faire un détour vers l'histoire de ce flux migratoire. La chose n'a pas été très simple, en l'absence de travaux de synthèse : quelques articles en France, d'Antoine Marès (le *Paris des étrangers*, dans les années 1980), quelques textes du côté tchèque et slovaque, anciens (avant 1989) ou partiels (Stanislav Broušek sur les Tchèques) et réalisés sans sources françaises. Autrement dit, j'ai tâché, pour avancer, de combler cette lacune, et deux des quatre parties de ma thèse, notamment, commencent par un chapitre liminaire sur ce thème, pour les années 1920 et les années 1930.

Tout l'enjeu est donc de voir quel lien existe entre la Colonie et les Tchécoslovaques de France. A quelles conditions la Colonie assure-t-elle un lien entre les Tchécoslovaques de France ? Crée-t-elle un groupe ?

Trois aspects, qui seront les trois temps de mon intervention, doivent être distingués :

I. La Colonie est un lieu et en enjeu de pouvoir.

II. La Colonie s'adresse aux Tchécoslovaques en France.

III. La Colonie définit les « Tchécoslovaques de France ».

I. La Colonie, lieu et enjeu de pouvoir.

Toute l'histoire de la Colonie est marquée par des relations de pouvoir : elle est en effet dès le départ un lieu de pouvoir, et donc un enjeu pour ceux qui aspirent à la diriger de l'intérieur ou de l'orienter de l'extérieur, et l'objet d'une hostilité pour d'autres, selon des modalités différentes dans le temps.

1) La Colonie des années 1914-18 et la présence tchèque à Paris.

Il faut peut-être ici préciser les traits majeurs de la présence de Tchèques et de Slovaques en France. Elle remonte aux dernières décennies du XIX^e siècle et concerne alors des ressortissants austro-hongrois. Leur séjour est bref : ces hommes jeunes, seuls, gyrovagues, sont souvent des artisans venus de Prague (mais aussi de Vienne par exemple) se former pour un an ou deux à Paris avec l'intention de rentrer rapidement au pays avec lequel ils gardent le contact. Paris attire alors des artistes ou des jardiniers ; quelques restaurateurs et donc surtout des artisans (tailleurs, fourreurs, cordonniers) investissent le quartier du Palais Royal. En 1914, les deux tiers des tailleurs parisiens vivent dans quatre arrondissements seulement, avec un point de fixation principal allant du quartier du Palais Royal (rues de Richelieu, des Bons Enfants, Hérold, Thérèse, Villedo, Saint-Honoré, Sainte-Anne) aux boulevards Montmartre et Poissonnière (rues de Trévisse, d'Uzès, Rossini, Saint-Marc, Geoffroy Marie). Dans la petite rue Geoffroy Marie, habitent ainsi cinq tailleurs tchèques, mais aussi un fourreur, un cordonnier, et un peintre. Les cafés et restaurants tenus par des compatriotes permettent de se retrouver. A partir des années 1880, des ouvriers plus nombreux s'installent dans les quartiers périphériques de la capitale. En 1914, vivent en

¹ Josef Pluha, *Na paměti hrdin. Z innosti ech a Slovák na Francii* [En mémoire des héros. De l'action des Tchèques et des Slovaques en France], Prague, 1936, 73 p.

France plus de 3000 personnes, surtout tchèques (2000 environ à Paris et sa région). D'autres professions sont alors représentées, mais dans de faibles proportions, tels que des étudiants, des boulangers, des photographes, etc.

Dans le nord industriel et minier, de même qu'en Alsace et en Lorraine alors allemandes, quelques familles tchèques s'installent par ailleurs au début des années 1900.

Dans le milieu parisien, les associations se sont créées, comme la *Beseda* (dès 1862), l'association de gymnastique *Sokol de Paris* qui lui succède en 1891, ou encore l'association tchèque *Rovnost [Égalité]*, fondée en 1905-1907, qui sont autant de lieux d'entraide pour trouver travail et logement. Mais ces associations sont divisées, par qu'elles émanent de milieux certes tchèques, mais dont les appartenances socioprofessionnelles et politiques diffèrent. Le *Sokol*, dont les membres sont plutôt des artisans, est ainsi nationaliste et lié à Paris à l'extrême droite française, alors que *Rovnost* est anarchiste, libre penseuse puis socialiste ; elle recrute ses membres chez les artisans également, mais aussi chez les ouvriers et d'une façon générale au-delà du Palais Royal.

La Première Guerre mondiale est l'occasion de se retrouver partiellement sur le plan politique, contre l'Autriche-Hongrie, et de mettre en avant une même appartenance nationale tchèque : dès l'été et l'automne 1914, les associations parisiennes regroupées en un *Comité de la Colonie et des Volontaires tchèques* obtiennent de l'Etat français le droit de délivrer des cartes d'identité tchèque garantissant à ses titulaires de n'être plus considérés comme des ressortissants d'un pays ennemi. Véritable consulat, cette Colonie organise l'enrôlement de 500 soldats volontaires dans la compagnie tchèque *Na Zdar* de la Légion étrangère, assure la cohésion du groupe par des concerts et des fêtes de charité, collecte des fonds pour les soldats et leurs familles ; elle organise aussi une propagande orientée vers la fondation d'un Etat indépendant (conférences, journaux). Elle est donc une organisation politique.

La solidarité et la recherche de l'unité (transcendant les anciennes divergences politiques) n'empêchent toutefois pas des rivalités personnelles très vives, surtout au cours des premiers mois de la Colonie, marqués par une lutte de pouvoir interne. Cela s'explique par des raisons sociales et politiques. Dans un premier temps, fin 1914 – début 1915, une scission de la Colonie est le résultat du départ des « élites » tchèques parisiennes (artistes peintres, journalistes, etc.) qui créent une *Ligue Franco-Tchèque* frondeuse ; cette division est vite aplaniée. Dans un second temps, au printemps 1915, certains Tchèques parisiens, slavophiles et russophiles, tentent d'imposer leurs vues en imaginant après la guerre une Bohême alliée de la Russie tsariste ; ils sont mis en minorité par la tendance occidentaliste, qui veut que la Colonie lutte pour une République à l'issue du conflit.

La reprise en main de la Colonie par l'émigration politique (le *Conseil National tchécoslovaque* de Masaryk et Beneš, le CNT), met un terme à ces tensions. Ce CNT parvient à faire entrer la Colonie dans une structure qui fédère toutes ses homologues constituées dans les pays alliés (Etats-Unis, Royaume-Uni, etc.) en la déposant de toutes initiative politique propre, et en lui imposant le projet d'union « tchécoslovaque ». La Colonie devient elle-même officiellement « tchécoslovaque » en 1917.

2) La Colonie de l'entre-deux-guerres.

En mars 1920, après la Pologne et l'Italie, la France signe avec la Tchécoslovaquie une Convention d'immigration pour répondre à ses besoins de main-d'œuvre. On délivre aux immigrants tchécoslovaques qui ont obtenu un contrat de travail une carte de travailleur ; ils arrivent maintenant en convois ferroviaires via le centre de Toul, de plus en plus nombreux (un pic en 1924 avec plus de 10000 entrées, un 2^e en 1929). Leurs effectifs restent toutefois

modestes (environ 60-70000 personnes en 1930) et décroissent à mesure que la crise économique provoque chômage et retours en Tchécoslovaquie.

La figure dominante de l'immigrant tchécoslovaque devient celle de l'ouvrier : agricole pour de nombreux Slovaques disséminés partout en France et recrutés depuis Bratislava par la Mission française d'immigration en Europe centrale (Ministère de l'agriculture, 1929-34), industriel pour les autres qui travaillent en banlieue parisienne (Argenteuil, Gennevilliers ou Suresnes), dans le Nord-Pas-de-Calais (Sallaumines, Méricourt, etc.), en Moselle (Merlebach) ou dans d'autres villes industrielles (La Grand Combe dans le Gard, Vianne dans le Lot-et-Garonne). Souvent mineurs, ils travaillent aussi dans l'industrie (ouvriers sidérurgistes, verriers, etc.).

La Colonie, elle, doit s'adapter à ces nouvelles conditions. L'entre-deux-guerres est en effet un moment où les associations locales fleurissent partout en France, et surtout dans l'est et le nord de la France, notamment dans le bassin minier lensois et en Lorraine. Bibliothèques, troupes théâtrales, équipes de football ou groupes de gymnastique, cours pour les enfants dispensés par une monitrice/institutrice tchécoslovaque, célébration de la fête nationale, soirées entre compatriotes, messes en tchèque ou en slovaque, tout ceci rapproche en outre les immigrants tchèques et slovaques, d'autant qu'ils vivent dans les mêmes lieux, la même cité minière, la même rue ou le même hôtel meublé. Il s'agit aussi d'organiser l'entraide au sein de la communauté, localement comme à l'échelle du territoire français tout entier.

Les années 1920 (1918-29 exactement) peuvent être considérées comme une longue transition vers un équilibre entre des activités politiques (encore prégnantes au début de la décennie) et sociales (comme l'illustre à partir de 1926 la création d'un poste de référent social), ce qui montre une prise en compte décalée de l'essor inédit de l'immigration tchécoslovaque en France et de la demande croissante de ressortissants tchécoslovaques d'être aidés dans leur vie en France. L'Etat tchécoslovaque, représenté par l'ambassade et les consulats, joue un rôle grandissant pour soutenir ces initiatives, voire les orienter : en les finançant, les représentants de l'Etat tchécoslovaque en prend le contrôle. La Colonie se met ainsi au service de l'ambassade et des consulats.

Mais la Colonie est encore à cette époque, dans les années 1920, dirigée par des Tchèques parisiens qui vivent dans le souvenir de la Grande Guerre et de leur propre action. A partir de 1929, la société de secours mutuel qu'est devenue la Colonie fonctionne réellement à l'échelle française en faisant une place reconnue dans les statuts aux associations locales, et elle met en œuvre une action sociale plus ambitieuse, tant à Paris (en se dotant d'un dispensaire par exemple) qu'en province (un fonds de soutien aux mineurs profite par exemple aux compatriotes qui travaillent dans le Pas-de-Calais), afin de lutter contre les effets de la dépression économique qui produit misère et chômage. Mais en même temps, il n'est pas d'autre alternative pour les associations locales qui veulent bénéficier de l'aide sociale, que d'entrer dans la Colonie qui a le monopole de sa distribution, *via* les consulats.

Par ailleurs, à l'échelle locale, lorsque la communauté est assez cohérente, ancienne et nombreuse pour que des associations spécialisées recrutent, on assiste à une diversification du réseau associatif ; par contre, si une association a besoin de rassembler tous les ressortissants du lieu pour être viable et donc organiser la prise en charge de ses membres, elle est généraliste, politiquement et nationalement neutre, ce qui est le produit d'autant plus souvent que les immigrés sont peu nombreux, récemment installés, et que leur situation socioprofessionnelle est diverse. Autrement dit, le besoin d'aide sociale fonctionne comme une contrainte limitant la diversité associative.

A la demande des immigrants réunis dans les associations locales, une action culturelle, importante jusqu'en 1918 à Paris et qui s'est diffusée ensuite en France, n'est pas abandonnée dans les années 1930, même si elle est coûteuse : des classes tchécoslovaques, notamment, doivent répondre à un phénomène d'assimilation de plus en plus perceptible. La Colonie, si elle se dote de moyens pour atteindre l'ensemble des ressortissants tchécoslovaques par la presse ou par trois Congrès organisés à Paris dans la décennie, relègue alors l'action politique proprement dite au second plan. Si l'on se préoccupe toujours de la situation du pays (intérieure, avec un soutien à la vision officielle « tchécoslovaquiste », et extérieure, avec la montée progressive du danger allemand), il s'agit surtout d'élaborer un discours commun qui porte surtout sur les Tchécoslovaques de France. Une politique mémorielle active constitue l'originalité de cette période, et marque une appropriation symbolique de l'espace français.

Cependant, en-dehors d'elle, des associations nouvelles choisissent de ne pas s'affilier : les communistes, surtout en région parisienne (qui vivent et travaillent dans les communes de Colombes, Argenteuil, Gennevilliers), se réunissent en effet à part et contre elle, même si les liens ne sont pas rompus à l'échelle locale, et notamment dans les régions minières.

3) Les années 1938-1940 : un contexte contraignant, des tensions internes.

La fin des années 1930 est un tournant : les Tchécoslovaques de France soutiennent d'abord financièrement leur pays natal menacé par Hitler, développent une activité de propagande qui rappelle celle de la Grande Guerre, puis, après les accords de Munich à l'automne 1938 (qui livrent à l'Allemagne la région des Sudètes et que la France signe), la disparition de la Tchécoslovaquie en mars 1939 et l'afflux en France de 6000 réfugiés, les hommes valides rejoignent, de façon obligatoire, l'armée tchécoslovaque reconstituée en France à l'automne 1939, organisée en particulier par l'ambassadeur Osusk_.

Les années 1938-40 conduisent aussi la Colonie à réorienter ses activités. Elle n'abandonne certes pas ses missions sociales et culturelles ; les classes continuent par exemple d'accueillir les élèves tchécoslovaques jusqu'au printemps 1940. Mais, se plaçant dans la continuité de 1914, les dirigeants de la Colonie comme ceux des associations locales entreprennent un lobbying dès avant les accords de Munich et le poursuivent jusqu'au printemps 1940.

Les divergences existent bel et bien et portent surtout sur la question de la nature d'une Tchécoslovaquie à reconstruire après la guerre ; elles sont tranchées quand la Colonie choisit de se ranger derrière Bene_, aux dépens de l'ambassadeur Osusk_, partisan d'une Tchécoslovaquie garantissant une spécificité slovaque.

Une fois encore, les associations parisiennes se distinguent, au moins symboliquement : *Rovnost* est refondée pour agir sur le terrain de la propagande, et le Sokol veille notamment à protéger les bâtiments officiels tchécoslovaques à Paris. En outre, comme en 1914, la Colonie veut jouer un rôle sur le terrain militaire, en proposant dès septembre 1938 de fournir des volontaires à l'armée française. L'année suivante, elle n'est pas inactive dans la mobilisation des Tchécoslovaques de France appelés à rejoindre l'armée constituée en France à l'automne 1939 ; elle seconde à nouveau les dirigeants politiques dans cette entreprise, en l'occurrence Osusk_ puis Bene_, alors que le contrôle de cette armée relève du Conseil national tchécoslovaque. L'entrée des troupes allemandes dans Paris conduit à la disparition de la Colonie, et à la dispersion de ses dirigeants, sinon de ses membres.

Si des réfugiés ont grossi les rangs des Tchécoslovaques en France en 1938-39, environ 6000 Slovaques décident entre 1941 et 1944 de rejoindre l'Etat slovaque indépendant.

Les nombreux retours en Tchécoslovaquie après la guerre laissent la communauté tchécoslovaque de France limitée à quelques foyers.

4) Quelles relations de pouvoir ?

Après ce retour sur l'histoire de la Colonie, on voit l'importance de relations de pouvoir qui la traversent. Qu'entend-on par là ? L'ensemble des activités de la Colonie, du discours dominant qu'elle véhicule aux positions politiques qu'elle prend en passant par les choix faits en matière sociale, révèlent en son sein l'existence de ce type de relations.

Le pouvoir de la Colonie s'appuie plus sur sa capacité à convaincre qu'à contraindre, et plus sur le consensus que sur l'exclusion.

La Colonie n'exerce pas un pouvoir de coercition ou de contrainte, même quand elle est à certains moments dotée de véritables prérogatives ; alors qu'elle s'apparente à un consulat pendant la Première Guerre mondiale, son pouvoir reste fragile, provisoire, discuté, encadré et finalement confisqué par le CNT, qui devient de son côté l'équivalent d'un gouvernement provisoire, détenteur d'une légitimité qu'elle n'a pas. Mais elle possède en revanche une grande force de conviction. Aidée par les autorités tchécoslovaques, acceptée par les autorités françaises, la Colonie peut organiser des cérémonies au cours desquelles ses dirigeants prononcent des allocutions, publier des journaux et des brochures (à la différence des communistes, censurés), mener des actions d'entraide qui la rendent attractive aux yeux des immigrants.

Ces relations de pouvoir produisent du consensus. Des personnalités marquantes peuvent entraîner et influencer les autres adhérents d'une association, ou inciter des compatriotes à la rejoindre ; Flanderka et Hanu_, le président et le secrétaire de la Colonie des années 1930 ont réussi à faire le consensus autour d'eux et à garantir une stabilité à la Colonie de ces années-là, et sont pour cela constamment reconduits dans leurs fonctions par l'assemblée générale. Le choix des activités dépend par ailleurs de la prise en compte de l'intérêt général, et correspond à un compromis garanti statutairement par le fonctionnement transparent et démocratique de la Colonie. Mais ces relations génèrent parfois des divergences, voire des divisions ; il a été difficile à la Colonie de 1914-15 de mettre fin aux rivalités intestines qui l'empêchaient d'agir, et les communistes ont été tenus à l'écart de la fédération formée par une Colonie pourtant en théorie apolitique.

Le pouvoir reste tout au long de la période concentré entre les mains des Tchèques parisiens, qui au début des années 1920 réorganisent la Colonie avec la volonté de s'adresser aux associations parisiennes. L'essor du mouvement associatif en province mène à la constitution d'unions au nord et à l'est du pays, qui sont alors des équivalents de la Colonie parisienne dans ces régions. Mais aucune rupture ou différenciation ne se produit ; ces unions et la plupart des associations de province demeurent affiliées à la Colonie, tout en étant mieux représentées dans les Congrès des Tchèques et Slovaques des années 1930. Cependant, le milieu communiste, particulièrement influent chez les Slovaques de la banlieue parisienne dans les années 1930, représente un contre-pouvoir notable.

Ces relations (notamment de pouvoir) sont de deux types : des relations de proximité (interpersonnelles) et des relations à distance.

Les relations de proximité se nouent à une échelle locale, avant même que n'existe une association (et parfois sans qu'une association ne se forme). Les associations procèdent toujours d'un regroupement d'individus qui se connaissent personnellement parce qu'ils vivent dans le même lieu (quartier, commune, coron), ou travaillent dans la même entreprise

(mine, usine) ; pour ne citer qu'un exemple, nous pouvons citer la création à Paris en 1923 du Sporting club tchécoslovaque, qui suit l'existence d'un groupe de footballeurs dès avant la guerre. Cela n'empêche pas que ce regroupement ait aussi d'autres motivations (affinités politiques dans le cas de *Rovnost* par exemple, professionnelles dans celui de quelques associations corporatistes parisiennes), ni que le lien de proximité se distende ensuite (les anciens volontaires ne sont pas tous parisiens après 1918, mais ils se sont réellement côtoyés pendant les années de guerre, et beaucoup se retrouvent périodiquement ensuite). En-dehors de l'association, la vie de quartier et les rencontres fortuites de la vie quotidienne renforcent la proximité. La Colonie favorise aussi ces relations de proximité ; les assemblées générales sont un rendez-vous annuel, une occasion de se retrouver, un moyen de se parler directement.

Mais ce sont les relations à distance qui caractérisent particulièrement le fonctionnement de la Colonie.

D'une part, elles mettent en contact la Colonie avec des individus, tels que ceux qui sollicitent auprès d'elle une carte d'identité pendant la Grande Guerre quand elle se comporte comme un consulat. Elles se nouent également au sein de la Colonie en tant que fédération, c'est-à-dire entre un centre parisien (le bureau de la Colonie) et les associations locales (dans le sens Paris-province), par la correspondance notamment. Elles existent aussi entre les associations qui sont membres ou affiliées à la Colonie : *Rovnost* est ainsi liée aux associations sociales-démocrates de Strasbourg et de Merlebach, le *Sokol* crée une section à Berlin ; les unions du nord et de l'est de la France en fournissent aussi un exemple.

D'autre part, ces relations à distance rapprochent la Colonie et l'Etat tchécoslovaque : ce dernier exerce un ascendant par le financement qu'il accorde et qui conditionne les activités de la Colonie, par l'envoi de livres qui enrichissent les bibliothèques associatives, en dépêchant en France des instituteurs diplômés et appliquant un programme, ou encore parce que les dirigeants de la Colonie reprennent à leur compte le discours officiel ou bien ouvrent les colonnes de *_eskoslovenská Pa_i_*, le journal de la Colonie dans les années 1930, à *Osusk_* ou *Bene_*. Les autorités françaises entretiennent de même toujours des liens avec la Colonie, qu'il s'agisse des municipalités, des préfetures (la préfeture de police de Paris surtout) ou des ministères. Nuancions en rappelant que la Colonie peut entretenir avec les autorités étatiques des relations de proximité : leurs représentants (l'ambassadeur qui assume le présidence d'honneur de la Colonie, le consul, voire *Bene_* lui-même quand il représente l'émigration politique en 1915-18 ou en 1939, mais aussi du côté français le préfet du département) exercent en effet parfois une influence directe, immédiate, sur la Colonie.

Les supports de ce type de relations sont multiples. Outre la correspondance (entre la Colonie et les associations, entre les ministères ou le *_eskoslovensk_ Ustáv Zahraní_i* et la Colonie ou les associations), il s'agit aussi des visites du secrétaire *Hanu_* ou des membres du *_UZ* auprès des associations locales, de la projection de films lors de soirées associatives (l'inauguration d'un monument à la Targette en 1925, où ont combattu des volontaires en 1915, a ainsi été filmée et ensuite montrée aux compatriotes en France). La presse relie l'ensemble des composantes de la fédération en donnant un pouvoir particulier à la direction parisienne, mais aussi en permettant aux groupes locaux de rendre compte de leurs activités et progrès. Les photographies qui y sont reproduites à partir des années 1930 donnent à voir à tous les lecteurs les dirigeants de telle association de province, l'ensemble des élèves scolarisés dans telle classe, et bien entendu le portrait du président de la Colonie ou de l'ambassadeur *Osusk_*.

Disons enfin que ces relations de pouvoir dépendent du mode de structuration de l'expérience collective des immigrants tchécoslovaques regroupés au sein de la Colonie. Quand ce mode est antagonique parce que la colonie se démarque du pouvoir en place, vis-à-

vis de l'Etat austro-hongrois en 1914 par exemple, la Colonie dispose d'une réelle marge de manœuvre, d'une réelle autonomie, sinon d'un réel pouvoir. La reprise en main est cependant rapide pendant la Première Guerre mondiale, et immédiat en 1939, puisque l'ambassadeur Osusk_ est déjà sur place et que Bene_ ne tarde pas à quitter Prague. En revanche, avec le mode centro-périphérique, la Colonie dépend étroitement de l'Etat. Jusqu'en 1918 donc, la Colonie s'inscrit dans un mode antagonique, même si la création du CNT doit nous amener à nuancer ; le pouvoir austro-hongrois est rejeté, mais le Conseil national est accepté (quoique difficilement) comme légitime à partir de 1915-16. A partir de 1918, c'est un mode centro-périphérique qui rend compte de la relation des membres de la Colonie avec l'Etat tchécoslovaque et ses représentants en France, la Colonie occupant la position intermédiaire entre l'Etat et les ressortissants tchécoslovaques. Les années 1939-40 marquent le retour d'un mode antagonique, même si là encore l'émigration politique est considérée comme légitime.

Ce bref aperçu de l'histoire de la Colonie, vu sous l'angle des relations de pouvoir, a aussi permis d'aborder la question du discours et du sentiment d'appartenance, question qui sera développée ci-après.

II. La Colonie s'adresse aux Tchécoslovaques en France.

1) 1914-18 : définir la nation tchèque.

Au début de la Première Guerre mondiale, les membres de la Colonie élaborent un discours présentant leurs positions politiques, comme cela a été évoqué plus haut. S'il s'agit de défendre la volonté d'indépendance tchèque auprès des autorités françaises, le droit qui leur est octroyé d'accorder des cartes d'identité tchèque les amènent à définir, de façon autonome mais avec bien des hésitations, les critères d'appartenance à la nation. Quels critères retenir pour accorder un certificat ? Auprès des autorités françaises, le comité met d'abord en avant des critères subjectifs. « Nous ne délivrons nos certificats de nationalité tchèque qu'à ceux qui savent parler tchèque et qui sont animés de sentiments franco- et slavophiles. Pour mieux expliquer notre point de vue, nous ajoutons que tel et tel est pour nous de nationalité tchèque qui est non seulement né en Bohême, mais qui sait parler et écrire en tchèque », est-il précisé dans un courrier adressé au préfet de police de Paris en février 1915². L'essentiel est donc la pratique de la langue tchèque, contrôlée par souci d'objectivité grâce à une lettre écrite que le demandeur doit joindre à son dossier.

Vient ensuite le lieu de naissance, qui doit être prouvé par un papier officiel, comme un acte de naissance ou un livret de mariage. S'ils sont rédigés en allemand, précise ce courrier, ce n'est le signe que « du germanisme austro-prussien » à l'œuvre en Autriche-Hongrie, et non d'une quelconque appartenance à la nation allemande. On constate que le critère du lieu de naissance est encore flou : pourquoi seule une naissance en Bohême est-elle prise en compte ? Que se passe-t-il lorsqu'un Tchèque est né à Vienne ou dans une famille qui a immigré en France ou encore aux Etats-Unis ? Et que dire des Slovaques ? Cependant, la Colonie intervient parfois auprès de la préfecture de police de Paris pour lui conseiller de ne pas renvoyer des camps d'internement les Allemands qui, bien que nés en Bohême, ne parlent ni n'écrivent le tchèque : le seul critère du lieu de naissance ne suffit pas. Le troisième critère est celui des « sentiments franco- et slavophiles » ; comment estimer qu'ils sont réels, feints, ou que le demandeur les a clairement exprimés ? Si l'engagement des hommes dans la Légion étrangère peut être vue comme un signe objectif, il n'est pas considéré par le comité comme

² APP. BA2192. Lettre du comité au préfet de police de Paris, 3/2/ 1915, signée _apek, Vesel_ et Svoboda.

obligatoire ; le questionnaire adressé aux demandeurs n'exige ni un tel engagement, ni une quelconque justification de ceux qui n'ont pas cherché à combattre. Par ailleurs, le cas des juifs originaires de l'empire austro-hongrois embarrasse depuis l'automne 1914 le comité, car beaucoup l'ont sollicité pour obtenir un certificat tchèque. A ses yeux, la question de savoir s'ils sont Tchèques ou Allemands se pose dans bien des cas.

Le cas d'Otto Srpek illustre bien ces hésitations. Celui-ci, en tant que citoyen autrichien, a été placé en résidence à Vire, dans la Manche, après avoir dû quitter Paris au moment de la mobilisation. En janvier 1915, dans une lettre rédigée en français, il se manifeste auprès du comité de la Colonie pour justifier de sa nationalité tchèque et demander son aide pour retourner à Paris. Il évoque d'abord son père, qui a certes passé quarante-cinq de sa vie à Vienne, mais pour des raisons professionnelles (il y a créé en 1860 une fonderie), et en restant « fidèle à sa nationalité tchèque, cultivant et protégeant de son mieux la vie nationale tchèque à Vienne où il a joué un rôle très important. Il était membre de toutes les sociétés tchèques à Vienne », dont le *Sokol*, et y a participé à la fondation de l'école *Komensk*, pour finalement retourner à Prague où il est mort cinq ans auparavant. Son frère, Bohdan, a transféré l'activité paternelle à Prague en 1906. Quant à lui, s'il a changé son nom de Srpek et Serpek, ce fut non pour le germaniser, mais pour le rendre plus facile à écrire et à lire au moment où « tous mes intérêts étaient liés à une société française ». S'il est né à Vienne et qu'il n'a pas vécu en Bohême, c'est aussi pour des raisons professionnelles, ayant travaillé en Autriche jusqu'en 1887, puis dans plusieurs pays d'Europe avant d'arriver en 1909 en France. Il a bien des difficultés en tchèque, mais il précise que ses faiblesses sont surtout à l'écrit : « Mais en parlant, dès que j'en ai l'occasion, je me remets assez vite à le parler sans grande difficulté », ajoute-t-il en tchèque. Finalement, il assure ses destinataires qu'il est resté tchèque dans ses sentiments, même si depuis vingt-cinq ans il est sans contact avec les milieux tchèques, hormis par l'envoi d'argent, notamment à l'association *Komensk*, qui agit pour le financement d'écoles tchèques hors de Bohême, particulièrement à Vienne³. Dans son argumentaire, Srpek utilise donc trois preuves de sa nationalité : sa filiation (son père, son nom), son action personnelle (et celle de son père) en faveur des intérêts tchèques, la langue tchèque (qu'il parle plus ou moins bien, mais qui n'est à l'évidence pas sa langue maternelle, l'allemand étant probablement la langue apprise et pratiquée dans l'enfance, y compris au domicile familial), sans pour autant mentionner qu'il est juif. Il n'évoque en revanche pas sa mère, qui était peut-être une Viennoise germanophone. Ce sont les événements qui le somment de faire un choix : s'il a un intérêt évident à être considéré comme Tchèque plutôt qu'Autrichien dans cette France en guerre, il s'identifie ainsi avec sincérité, mais sans que la question de sa nationalité lui ait semblé auparavant fondamentale. La guerre est pour certains Tchèques (et Slovaques) l'occasion de raviver leur sentiment d'appartenance à la nation. Srpek reconnaît par cette démarche la légitimité de la Colonie à exercer la fonction consulaire, à être l'institution qui identifie les Tchèques en tant que tels.

Au cours de la guerre et malgré la reprise en main politique de la Colonie par le CNT, celle-ci poursuit l'exercice de la fonction consulaire, étendant aux Slovaques le droit de bénéficier des cartes/certificats d'identité.

2) Défendre les positions et le projet tchécoslovaques (1918-1938).

A partir de 1918, le discours que la Colonie transmet à ses membres, par voie de presse, par l'organisation de conférences, par l'organisation de cérémonies commémoratives par exemple, montre pour l'essentiel qu'il s'agit d'un discours transmis, exogène, externe à la

³ VHA. _KF. 1. Otto Srpek au Comité de la Colonie, Vire, le 12 janvier 1915.

Colonie mais qu'elle diffuse ; en témoignent par exemple les exposés très complets de la politique extérieure tchécoslovaque, que les journaux de la Colonie proposent à leurs lecteurs en reprenant et en citant les discours officiels de Beneš, alors ministre des affaires étrangères, ou en faisant intervenir l'ambassadeur Osuský dans leurs colonnes. Dans ce cas, le discours porte sur deux thèmes dominants dans les années 1920 et 1930. Vient d'abord la question de l'ordre européen issu de la Grande Guerre et de la relation que doivent entretenir la Tchécoslovaquie, la France et leurs alliés. La nature du projet tchécoslovaque (la question des institutions et celle de la légitimité d'un Etat commun et des relations entre Tchèques et Slovaques) est aussi abordée.

Citons ainsi, pour se limiter à quelques exemples significatifs, la volonté permanente de la Colonie (à travers les articles de ses journaux notamment) de contrer la « propagande » hongroise à Paris. Comme au début des années 1920, les journaux de la Colonie prennent position dans les années 1930 contre la propagande hongroise hostile à l'existence de la Tchécoslovaquie. La Colonie elle-même relève qu'une propagande hongroise se déploie en France, avec notamment comme cible les immigrants slovaques⁴. Le journal *Slovenská tisková deník* est en partie conçu comme une riposte à cette propagande : en septembre 1929, il la dénonce dès son troisième numéro par un éditorial en une qui fait état de cette propagande révisionniste hongroise dans des journaux, des livres ; la Colonie veut d'ailleurs que son action sociale permette de détourner les Slovaques du Foyer Hongrois de Paris et des associations hongroises. C'est avec cette même idée que la Ligue slovaque défend auprès de l'ambassadeur Osuský la création d'une section en France, afin de « s'occuper des aspects culturels et sociaux ». « La volonté de la Ligue est d'éviter que ces Slovaques ne soient sous l'influence des irrédentistes hongrois ou de la propagande communiste », précise-t-elle⁵. Mais c'est le danger allemand qui est souvent mis au premier plan, avec la dénonciation des visées révisionnistes d'un pangermanisme toujours vif. En 1923 par exemple, le journal de la Colonie, *Paris-Prague*, s'attarde en de longs développements sur la question de la Ruhr, présentée comme un test pour la solidité des Traités de Paix de 1919. Dans la seconde moitié des années 1930, la politique d'Hitler est abondamment critiquée.

La Colonie insiste en permanence sur la nécessité de défendre l'ordre européen issu du traité de Versailles, en valorisant la solidarité slave (malgré la défection russe), la Petite Entente et le lien franco-tchécoslovaque. Les destinataires de ce discours restent les ressortissants tchécoslovaques en France, pour qui sont écrits les articles en tchèque, mais aussi l'opinion française, que l'on espère toucher par des moyens plus divers. Ainsi, lors d'une soirée organisée par la Colonie et placée sous le patronage d'Osuský à l'occasion du 85^e anniversaire de Masaryk, le 7 mars 1935 à l'Hôtel continental à Paris, un concert est donné « avec la participation du chœur yougoslave de Paris, en costumes nationaux, qui est venue affirmer d'une manière particulièrement émouvante en cette circonstance la solidarité et l'amitié des Slaves du Centre et du Sud », comme le rapporte *La Tchécoslovaquie économique, financière et touristique*, le journal de la chambre de commerce franco-tchécoslovaque (membre de la Colonie)⁶. Quant au lien franco-tchécoslovaque, essentiel dans la préservation de l'équilibre européen, la Colonie veut en faire la promotion. Elle mobilise ainsi l'histoire de la relation entre les deux pays et nations, soit en produisant elle-même son propre discours, soit en reprenant le discours officiel tchécoslovaque. Par exemple, le 85^e anniversaire de Masaryk en 1935 donne l'occasion à *Československá Paříž* de publier un article d'Edouard Beneš lui-même sur « l'histoire des relations franco-tchécoslovaques »⁷. La

⁴ UZ 50. Paris, 20 août 1929, Colonie au UZ.

⁵ MZV. ZU Paříž, 114. 19/4/1934. Ligue Slovaque à Osuský.

⁶ *La Tchécoslovaquie économique, financière et touristique*. Mars – Avril 1935. N°3 et 4.

⁷ *Československá Paříž*, n°52. 1935. « L'histoire des relations franco-tchécoslovaques », Edouard Beneš, p.4.

même année, le journal de la Colonie consacre sa une à l'histoire des relations entre les municipalités de Paris et Prague, avec deux articles, l'un du maire de Prague Baxa, l'autre d'un acteur historique de ces relations, Emanuel de _enkov⁸.

Le projet tchécoslovaque est un thème central du discours de la Colonie tout au long de l'entre-deux-guerres, là encore en reprenant les positions officielles tchécoslovaques. La Colonie et les associations tchécoslovaques participent notamment à la construction ou relaient la diffusion d'une image positive de la Tchécoslovaquie en France, en mettant l'accent sur les principes démocratiques et le droit. Quand Bene_, lors d'une cérémonie au cimetière de Cernay en 1932, prononce un long discours en l'honneur des légionnaires enterrés, de larges extraits se retrouvent dans le bulletin de la chambre de commerce franco-tchécoslovaque, *La Tchécoslovaquie économique, financière et touristique*, qui cite volontiers les passages où il dit que grâce à eux la « patrie vit libre, indépendante, maîtresse absolue de ses destinées. Leur sacrifice comme leur gloire nous dictent notre devoir. Notre patrie est née d'une victoire du droit sur la violence et l'injustice. Elle vit avec la volonté héritée de nos morts de cueillir dans la paix les fruits de cette victoire du droit »⁹. Le caractère démocratique du nouvel Etat est toujours affirmée ; ainsi, en octobre 1932, l'ambassadeur Osusk_ et sa femme reçoivent la Colonie tchécoslovaque : « des discours ont été prononcés par le Président de la Colonie tchécoslovaque, M Flanderka, et par M Osusk_, qui ont témoigné en présence des difficultés actuelles, de la confiance qui les anime en la valeur des institutions démocratiques et en la puissance de travail des peuples pour surmonter la crise dont souffre le monde entier et qui n'épargne personne »¹⁰. L'indépendance de la Tchécoslovaquie est donc fêtée par la Colonie avec les représentants officiels de l'Etat.

Afin que le pays d'origine ne soit pas oublié pour les immigrants en France, *_eskoslovenská Pa_i_*, comme les précédents journaux de la Colonie, donne des nouvelles régulières de la situation intérieure de la Tchécoslovaquie. Mais comme dans les années 1920, le discours sur la Tchécoslovaquie s'appuie sur les mêmes symboles, et la carte de la Tchécoslovaquie domine les locaux associatifs. On se réfère au pays natal également par les récitations prononcées par les enfants des écoles ou lors des soirées associatives. L'hymne tchécoslovaque est toujours entendu lors des fêtes des associations, le 28 octobre ou le 9 mai à la Targette, etc. Par ailleurs, les héros de la nation sont valorisés par la Colonie et les associations, notamment celles qui ont pris le nom de personnages de l'histoire tchèque et slovaque, comme Komensk_ ou Palack_, ou bien des saints Cyrille et Méthode. Les portraits officiels des présidents tchécoslovaques, Masaryk puis Bene_, font partie du matériel habituel des associations. Les anniversaires de Masaryk font l'objet de célébrations annuelles ; certaines associations locales en font une journée importante. Le Slovaque _tefánik, depuis sa mort en 1919, est lui aussi devenu une référence essentielle pour les Tchécoslovaques de France.

Le discours politique de la Colonie, notamment véhiculé dans ses journaux, entend valoriser et surtout défendre la Tchécoslovaquie dans le contexte des années 1930, mais les liens entretenus avec les représentants officiels tchécoslovaques en France ainsi que le poids des symboles se rattachant à l'Etat illustrent une manière spécifique de défendre le pays pour un réseau associatif d'immigrants. Il s'agit de maintenir, par des arguments rationnels (montrer la légitimité de la Tchécoslovaquie issue des Traités de Paix) comme par des

⁸ *_eskoslovenská Pa_i_*, n°58-59. 1935. _enkov, « Paris et Prague », p.1 et 7. Baxa, « Les relations entre Paris et Prague », p.1.

⁹ *La Tchécoslovaquie économique, financière et touristique*. Septembre - octobre 1932. N°9 et 10. « Informations diverses », p.38.

¹⁰ *La Tchécoslovaquie économique, financière et touristique*, novembre 1932, n°11. « Informations diverses », p.27.

éléments affectifs (chanter l'hymne tchécoslovaque lors de la fête nationale ou fêter l'anniversaire du président), le lien entre chaque immigrant et « son pays ».

III. La Colonie définit les Tchécoslovaques de France.

L'autre volet de son discours porte sur les immigrants tchécoslovaques eux-mêmes, et s'accompagne d'une politique mémorielle qui privilégie la Grande Guerre comme période de référence, mais vise aussi à ancrer les Tchécoslovaques en France. Il s'agit cette fois d'un discours propre à la Colonie.

1) La Grande Guerre, ciment des Tchécoslovaques de France.

La politique mémorielle de la Colonie dans les années 1920 en insistant sur la façon dont la Grande Guerre structure cette mémoire commune. Dans les années 1930, le processus se concrétise davantage encore avec la construction de monuments, mais il s'enrichit aussi en modifiant l'espace de référence des Tchécoslovaques de France. Un double investissement de l'espace public français, concret avec la construction de monuments commémoratifs, mais aussi symbolique, peut en rendre compte. Les Tchécoslovaques de France se définissent comme ceux qui partagent des lieux de mémoire associés à la Grande Guerre en France.

A partir de 1918, véritable « élite », les volontaires tchèques de 1914 qui ont survécu aux combats et les dirigeants de la Colonie de 1914 ont une place éminente au sein de la communauté tchécoslovaque toute entière. Même s'ils ne sont qu'une part infime des ressortissants tchécoslovaques de France, ils sont mis en avant et leurs lieux de mémoire s'imposent à tous. Lors des cérémonies, ils se distinguent par les médailles qu'ils arborent et sont sollicités pour prononcer des allocutions et raconter leurs souvenirs, y compris dans les journaux de la Colonie. L'image du tailleur tchèque parisien de 1914 recouvre la réalité des ouvriers et mineurs, tchèques ou slovaques, et des ouvriers agricoles slovaques. Leur action est valorisante pour toute la communauté, même si cela exclut de fait les ouvriers de banlieue, au risque de faciliter leur adhésion au communisme. Par ailleurs, ce sont des anciens engagés de 1914 qui réorganisent la Colonie à partir de 1920, au sein de laquelle l'association des anciens volontaires joue un rôle de premier plan : la mémoire de la Grande Guerre légitime leur pouvoir. Ces anciens combattants ou membres de la Colonie d'avant 1918 ont en outre des souvenirs communs, exclusifs, ceux des entraînements des volontaires au Palais Royal en août 1914, ou des permissions que les soldats passaient chez Slepí_ka, un restaurant tchèque de la rue Villedo, où le service est assuré après 1918 par un ancien de *Nazdar*.

Parmi eux, des héros sont célébrés, constituant un « panthéon » imaginaire. Ceux de 1914 s'ajoutent ainsi à ceux de 1870 (des volontaires tchèques ayant alors participé à la défense de Paris devant l'avancée prussienne), comme le lieutenant Václav Dostal, tué le 9 mai 1915, ou Marcelline _apek, infirmière volontaire, fille du président de la Colonie en 1915, morte cette année-là du typhus et enterrée à la Targette. Plus tard, comme pour les volontaires de 1870-71, les funérailles des volontaires de 1914 et des acteurs de la Colonie d'alors réunissent une foule importante dans les cimetières où on les enterre.

Au-delà de ce groupe restreint, on veut associer tous les immigrants à cette mémoire. Les inaugurations et les cérémonies permettent de se rencontrer : les responsables associatifs ou les simples membres des associations locales peuvent y échanger des nouvelles sur leurs conditions de vie et de travail. A la Targette en 1925, les volontaires font ainsi la connaissance des Tchécoslovaques de Reims. Des autocars sont souvent affrétés pour amener

à La Targette en famille les mineurs de la région Nord Pas-de-Calais. Les enfants de Méricourt-sous-Lens viennent par exemple tous les ans, composent une chorale qui chante les hymnes nationaux des deux pays. Quand une école existe, comme à Méricourt, l'instituteur tchécoslovaque les accompagne, et les enfants sont alors invités à envoyer des cartes postales, ceci même au *_eskoslovensk_ Ustav Zahrani_ní*, qui s'occupe depuis Prague des immigrés. On voit donc que cette mémoire ne lie pas seulement les anciens combattants, même si jusqu'à aujourd'hui leur association et le Sokol de Paris s'en occupent, mais qu'elle s'étend à toute la communauté et crée un lien entre les générations, notamment par la reproduction des rituels.

2) Les « Tchécoslovaques de France » investissent l'espace public français.

On assiste par ailleurs à une véritable appropriation de certains lieux. Ainsi, la Targette *est* tchécoslovaque, même si le 9 mai 1915, d'autres étrangers ont combattu lors de cette bataille. Après la guerre, les autres communautés étrangères ne revendiquent pas la Targette ; seuls les Polonais y ont leur propre monument. Les immigrés ou leurs descendants, acquièrent à travers les lieux de mémoire liés à la Grande Guerre une perception particulière de la carte de France ; leur espace de référence, de plus en plus, est français. Malgré la contradiction apparente, l'assimilation est facilitée par l'existence de ces lieux de mémoire.

Cependant, il y a une géographie sélective de ces lieux de mémoire : tous les ressortissants tchécoslovaques ne s'y trouvent pas également associés. Les célébrations se déroulant à Paris, dans le nord et l'est de la France, ne sont connues ailleurs que par la presse de la Colonie ; un Slovaque du Gard ou un Tchèque de Gironde ne se rend jamais lui-même au Palais Royal. Le rôle des lieux de mémoire dans l'assimilation est donc variable. Là où l'éloignement géographique est important, celle-ci passe par d'autres canaux. La mémoire de la Grande Guerre s'est pour les Tchécoslovaques de France très vite cristallisée autour de quelques lieux, matériels ou immatériels. Mais c'est plus lentement qu'un calendrier commémoratif s'est mis en place et que des monuments ont marqué l'espace : sauf celui de la Targette (1925), leur construction est effective dans les années 1930 (en 1934 à Paris, pour le vingtième anniversaire de 1914, en 1938 pour le cimetière de La Targette). La maison tchécoslovaque qui devait abriter un musée ne sera quant à elle jamais construite. Les Tchécoslovaques de France ne sont pas seuls à en décider et à les financer ; les gouvernements, en particulier, y ont leur part.

Au-delà de la Grande Guerre, un nouvel espace de référence se dessine. On se limitera ici aussi à quelques exemples : Josef Bro_, l'ancien secrétaire de la Colonie, alors en poste à Bratislava en tant que directeur adjoint de la Mission française d'immigration en Europe centrale, y publie en 1931 un livre en tchèque intitulé « De la gloire tchécoslovaque en France. Album des monuments de pierre »¹¹. Il y décrit douze monuments, dépeints comme autant de lieux de pèlerinages, en commençant par la « croix du roi Jean de Luxembourg près de Crécy ». On trouve des pages sur l'observatoire de Meudon, « lieu de travail de _tefánik », astronome, l'un des chefs du Comité national tchécoslovaque pendant la Grande Guerre, ou encore « le monument funéraire de Bro_ík au cimetière de Montmartre », un des peintres tchèques les plus importants de la fin du XIXe siècle, qui a passé une grande partie de sa carrière à Paris, et même sur l'Institut d'Etudes Slaves. Bro_ évoque aussi le domicile de Jaroslav _ermák, autre peintre, signalé par une plaque au 128 de l'avenue de Wagram, à Paris. Cette démarche a pour effet d'inscrire dans l'espace français (essentiellement parisien) la

¹¹ BRO_ Josef A., *Za _eskoslovenskou slávou ve Francii. Album kamenn_ch památník_ [De la Gloire tchécoslovaque en France. L'album des monuments mémoriels de pierre]*, Bratislava, 1931, 15 p.

mémoire tchécoslovaque ; l'ouvrage se termine par quelques mots de conclusion sur la nécessité d'ajouter un treizième lieu, la maison tchécoslovaque que l'on projette d'édifier à Paris.

Au-delà des monuments et cimetières strictement circonscris, c'est la ville elle-même qui fait l'objet d'une appropriation symbolique. Paris est désormais décrite comme une ville en partie « tchécoslovaque ». La brochure éditée par le _UZ en 1931 avec le concours de la Colonie, *_eskoslovenskou Pa_i_i*, appelle à acheter chez les compatriotes en France : ce faisant, elle donne une liste d'adresses qui précise cette vision « tchécoslovaque » de la ville et de sa banlieue¹². Le caractère tchécoslovaque de Paris est aussi suggéré par le titre du principal journal de la Colonie, qui fait paraître une brochure éponyme en 1936¹³. Celle-ci propose même dans cet opuscule, qui se veut un guide présentant « ce que doit savoir un Tchécoslovaque séjournant en France », comme le précise son sous-titre, un parcours de visite de la capitale française : dans un parcours au cœur des quartiers de la ville, ces quelques pages mêlent aux descriptions de monuments tous les éléments tchécoslovaques de Paris. On passe ainsi de l'avenue de l'Opéra aux restaurants tchèques du Palais Royal, du Moulin Rouge à la boutique du tailleur Polivka, au 72 de la rue Blanche, etc. Le Palais Royal reste l'épicentre de ce « Paris tchécoslovaque ». Très tôt, les Tchèques ont conscience de ce qu'est devenu le quartier pour eux. František Jackl, le trésorier de la Colonie, le décrit lui-même dans un article de 1934 paru dans *_eskoslovenská Pa_i_i*, comme un lieu de mémoire ; cette même année, une plaque est apposée dans la Galerie de Valois pour rappeler l'engagement de 1914¹⁴. La fidélité à ces lieux, qui passe notamment par des récits de souvenirs dans la presse associative, ne se dément pas. Le restaurant Slepí_ka, rue Villedo, a été évoqué plus haut comme un lieu de mémoire des Tchèques parisiens ; d'autres restaurants ou cafés du quartier du Palais Royal accueillent les Tchèques de Paris dans les années 1920-30, comme le Grand Véfour ou Chez Senne, dans les galeries du Palais Royal.

Si ces éléments (récits, cérémonies divers, etc.) participent de la construction d'un discours cohérent, il y a aussi appropriation de ce discours. Pour ceux qui le reçoivent et l'acceptent, un sentiment d'appartenance particulier, et l'on peut parler des « Tchécoslovaques de France ». Mais les membres des associations tchécoslovaques ne se reconnaissent pas seulement, ni à chaque moment de leur existence, comme des « Tchécoslovaques », « Tchèques », « Slovaques », de France ou d'ailleurs. Ils sont aussi avocat, ouvriers, mineurs, artisans, parisiens, banlieusards, mais aussi anciens volontaires, anciens immigrants en Allemagne, sociaux-démocrates, etc. De plus, il existe des discours alternatifs, des sentiments d'appartenance alternatifs, contre la Colonie, selon des critères nationaux (avec les Slovaques attirés par le Foyer Hongrois de Paris) ou politiques (communistes de la CGTU). Tout ceci conditionne des sentiments d'appartenance multiples et qui se combinent. En-dehors d'un dénominateur commun qui correspond aux Tchécoslovaques de France, chaque immigrant peut se sentir proche de ses collègues de travail, des habitants de son coron ou de sa rue parisienne. Nous avons cependant affirmé que la Colonie tend à réunir un groupe dont les membres peuvent se reconnaître dans la définition des « Tchécoslovaques de France ». Cette expression est à considérer comme une abstraction renvoyant à une image construite par un discours, et approprié. On ne peut pas véritablement croiser dans la France de l'entre-deux-guerres un « Tchécoslovaque de France », mais des individus, tous différents, qui partagent à certains moments des traits communs, qui se conforment à cette image ou qui se reconnaissent en elle.

¹² *_eskoslovenskou Pa_i_i*, op.cit., pp.12-14. Dans cette liste (non exhaustive) de 105 adresses, 19 se trouvent en province, et 86 à Paris et dans sa banlieue, dont 32 tailleurs et fourreurs.

¹³ *_eskoslovenská Pa_i_i*. *Co má v_d_ti_sl_p_íslu_ník o pobytu ve Francii* [Paris tchécoslovaque. Ce que doit savoir le ressortissant tchécoslovaque à propos du séjour en France], 69 p.

¹⁴ *_eskoslovenská Pa_i_i*, n°27. 1934. F. Jackl, sur le Palais Royal comme lieu de mémoire, p.1-2.

Par ailleurs, on peut se demander comment mesurer l'adhésion au discours transmis par la Colonie. La fréquence des cérémonies commémoratives ou des fêtes organisées localement en est un indice. De ce point de vue, l'intensité de l'investissement suit un calendrier : les moments forts sont ceux de la fête nationale ou de l'anniversaire du président Masaryk ; le sentiment d'appartenance se renforce aussi quand le pays est en danger, et il culmine ainsi en 1938-40, quand on assiste à de nombreuses initiatives locales et spontanées pour venir en aide à la Tchécoslovaquie, au moyen de quêtes organisées par les associations. Mais l'aide sociale que diffuse l'ambassade et les consulats passant par les associations, celles-ci ne peuvent de toute façon pas faire autrement que de reprendre à leur compte le discours officiel de l'Etat et de la Colonie parisienne.

En définitive, les « Tchécoslovaques de France » seraient donc ceux qui, à la différence des Tchécoslovaques et des Français, se reconnaissent d'une part une double appartenance, constituée de références tchécoslovaques *et* françaises, et d'autre part des spécificités : une histoire (et une mémoire) communes, véhiculées principalement par la Colonie dans ses journaux, conférences et autres cérémonies et relayées localement par ses sections et les associations affiliées. Le terme de « Tchécoslovaques de France » renvoie donc à une réalité, à un groupe, mais il correspond aussi à un idéal-type qui concerne à des degrés divers une partie des immigrants tchécoslovaques séjournant en France. Peuvent se reconnaître en lui ceux qui sont membres de la Colonie, et qui participent de cette manière à ses activités et à la définition d'un discours commun, mais aussi ceux qui s'en sentent proches et qui sont les destinataires de ce discours. Cette appartenance composite est provisoire, en ce sens qu'elle est ou bien une étape dans un parcours qui mène l'individu à l'assimilation et à l'oubli de sa « tchéquité » ou de sa « slovacité », ou bien la caractéristique d'une seule génération. Tel artisan tchèque peut ainsi se sentir sa vie durant tchèque (pragoise, morave, etc.) et français (parisien, bordelais, etc.) ; ce sont ses enfants qui, si la famille se fixe et abandonne l'idée du retour, font l'expérience de l'assimilation.

Le lien établi par la Colonie entre les ressortissants tchécoslovaques en France repose donc sur des relations de pouvoir, qu'elle exerce et qui pèsent sur elle, mais aussi sur la construction d'un discours qui est en partie aussi destiné à l'opinion et aux autorités françaises, et qui résulte de compromis parfois difficiles à obtenir en son sein. Il peut se décomposer en deux axes essentiels : d'une part, la Colonie transmet un discours officiel « tchécoslovaquiste » qui vise à légitimer l'existence d'un Etat tchécoslovaque et à défendre l'ordre européen qui l'a vu apparaître ; d'autre part, la Colonie « crée » les Tchécoslovaques de France, terme qui recouvre le sentiment d'appartenance éprouvé à des degrés divers par les Tchèques et Slovaques établis en France et qui se manifeste par l'attachement à certains lieux, lieux de mémoire ou espace vécu. Les fonctions de ce discours sont donc multiples et variables dans le temps : il s'agit de mobiliser une communauté (en 1914 ou en 1938), présenter la nation et le pays aux Français (autorités, voisins, etc.), transmettre la culture nationale, ou encore faciliter l'intégration des immigrants en France. Au fond, les membres de la Colonie ne sont pas seulement Tchécoslovaques et ne sont certainement pas Français, mais se reconnaissent dans l'image construite des « Tchécoslovaques de France ». C'est un des résultats majeurs de l'histoire de la Colonie tchécoslovaque en France entre 1914 et 1940.